Département du Val d'Oise

COMMUNE DE BOISSY L'AILLERIE

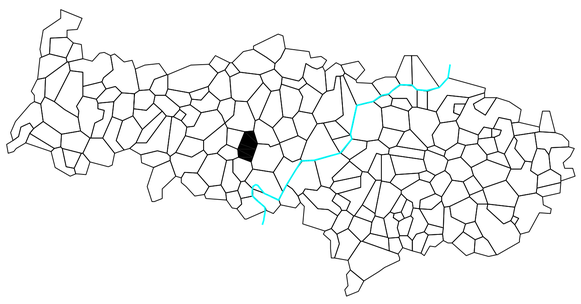

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE — **1/2**

N° INSEE : 95078 ECHELLE : 1/5000

Dressé par la S.A.R.L. d' Architecture et d'Urbanisme A. GENIN et M. SIMON
6 rue du Perche - 75 003 PARIS

P.L.U. APPROUVE le: 10 mars 2010

LEGENDE

Limite de commune

Limite de zone, de secteur

ZONES URBAINES

UZ — Zone aéroportuaire

1 — Emplacement réservé pour équipement public

ZONES NATURELLES

A — Zone agricole

N — Zone naturelle et forestière

Espace Boisé Classé

Axe de ruissellement temporaire lors d'orage

Alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à moins de 2 mètres de profondeur

Protection au titre de l'article L 123.1.6° du Code de l'Urbanisme

Sente existante à préserver

Protection au titre de l'article L 123.1.7° du Code de l'Urbanisme

Espace boisé
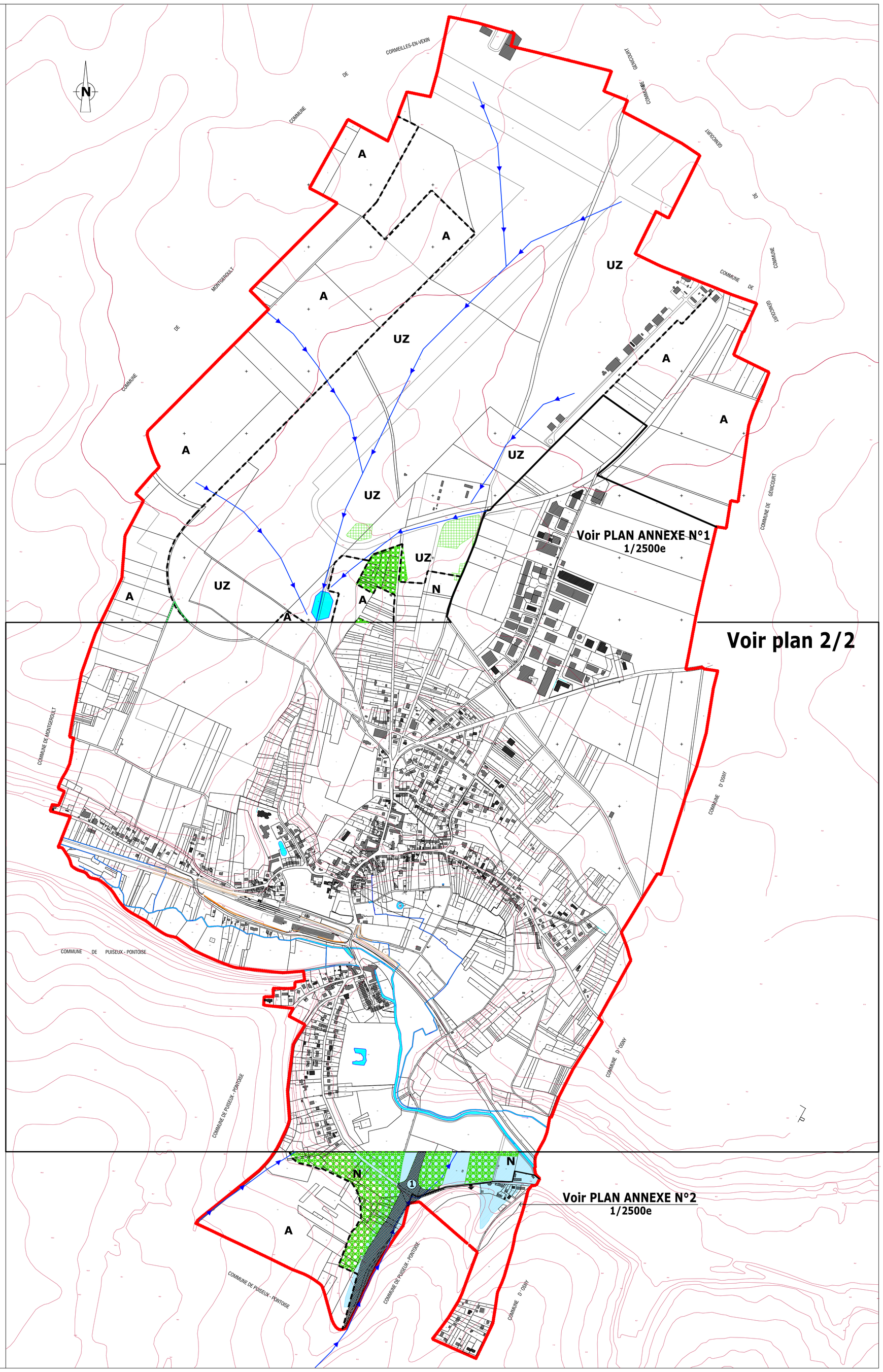
NOTA : L'ensemble du département du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb (AP 22/12/2000)